



Rapport

CULTURE DE RUE : COMPRENDRE L'EXPERIENCE VECUE PAR DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINERANCE DANS LE CADRE DE LEUR PARTICIPATION A DES ATELIERS D'INITIATION AUX ARTS



Rapport de recherche déposé au Théâtre Gilles-Vigneault et au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.
Université du Québec en Outaouais

DÉCEMBRE 2022

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Ce projet est réalisé par l'Université du Québec en Outaouais. Il a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (Projet n° 2022-1707).

Remerciements gracieux à toutes les personnes qui ont accepté de participer aux entretiens de recherche : responsable de projet, organisatrice communautaire, coordonnatrice de projet, intervenantes, médiateur.trice.s culturel.le.s et une participante aux ateliers.

De précieux témoignages sont intégrés dans le rapport et donnent une voix aux personnes en situation d'itinérance.

Droit de reproduction

© UQO 2022

Dépôt légal

ISBN 978-2-89251-647-0 (Imprimé)

ISBN 978-2-89251-648-7 (PDF)

Pour citer ce rapport

Grenier, J., Belhadj-Ziane, K., Grenier, K. (2022). Culture de rue : comprendre l'expérience vécue par des personnes en situation d'itinérance dans le cadre de leur participation à des ateliers d'initiation aux arts. Rapport de recherche, Saint-Jérôme, Université du Québec en Outaouais.

REPRODUCTION

Il est permis de reproduire à des fins informatives et non commerciales tout extrait du présent document à condition qu'aucune modification n'y soit apportée et que le nom des auteurs et autrices ainsi que la source soient clairement identifiés.

TABLE DES MATIÈRES

Crédits et remerciements.....	2
Résumé du projet	4
Introduction.....	5
Le projet et contexte socioculturel de Saint-Jérôme	6
La pandémie.....	8
La mise en contexte du mandat des chercheuses	8
L'itinérance	9
Le Cadre théorique et méthodologique.....	11
Cadre théorique.....	11
Démarche méthodologique	13
Adaptation des processus de médiation et de recherche dans le projet	14
Adaptation du projet au contexte	14
Le projet revisité	15
Déroulement du projet et participation	16
Processus de recherche	17
Résultats	17
Le contexte.....	17
Les effets.....	18
L'expérience des participant.e.s aux ateliers	18
L'expérience des médiateurs aux ateliers	19
Comment ces effets ce sont-ils produits ?.....	25
Créer un espace de sécurité.....	25
Discussion.....	26
La médiation comme levier d'intervention.....	28
Pour les citoyens et citoyennes	29
Pistes de réflexions et recommandations	30
Conclusion	31
Références.....	34

RÉSUMÉ DU PROJET

« Culture de rue » est un projet de médiation culturelle offrant des ateliers d'initiation aux arts aux personnes en situation d'itinérance sur le territoire de la ville de Saint-Jérôme. À travers ces ateliers, l'objectif vise à briser l'isolement de ces personnes, les aider à acquérir des compétences sociales et à créer des ponts entre les organismes communautaires et culturels du territoire. La stratégie d'action consiste à réaliser une série d'ateliers essentiellement en lien avec certains arts de la scène programmés au Théâtre Gilles-Vigneault, sur une période de 9 semaines (mars à juin 2021). Les ateliers ont eu lieu à l'église Ste-Paule de la ville de Saint-Jérôme.

Trois disciplines artistiques ont été explorées : l'art visuel, la musique et le conte. Encadrée par un dispositif de médiation culturelle, la logique d'action consiste à mettre les participant.e.s en contact avec une œuvre existante, de manière à ce qu'ils puissent expérimenter par eux-mêmes, seul.e.s ou en groupe, une forme d'expression artistique à l'aide de techniques simples qui leur sont démontrées par un médiateur culturel. Des impacts positifs sur la qualité de vie des participant.e.s sont escomptés, tels qu'une baisse de consommation, une meilleure hygiène de vie, du développement de la persévérance, de la confiance et de la fierté, ainsi que du développement de compétences de communication et de socialisation, en plus de voir naître certains talents artistiques.

De nature qualitative et dans une visée compréhensive, ce projet de recherche consiste à réaliser une étude de cas sur le projet Culture de rue. L'objectif général vise à décrire et comprendre l'expérience vécue par les personnes en situation d'itinérance dans le cadre de leur participation aux ateliers d'initiation aux arts dans le cadre du projet Culture de rue.

INTRODUCTION

Quand tu es itinérante, tu sais, des fois, juste un petit changement, ça peut apporter gros (...) une petite chose, gros comme une tête d'épingle, ça va faire toute la différence pour les personnes de la rue (...) pas-à-pas » (P9¹).

Les projets de médiation culturelle gagnent en popularité. Ils prennent différentes formes, selon les objectifs poursuivis, et sont soutenus par une diversité de pratique – musique, théâtre, conte, rencontre-discussion. La médiation culturelle est donc l'objet de toutes les disciplines artistiques et destinée à tous les champs et acteurs sociaux – préscolaire et scolaire, communautaire, carcéral, résidences pour personnes âgées. La médiation culturelle permet d'expérimenter des pratiques participatives sous différentes formules (Montréal, s.d.) pour rejoindre les citoyens. Un nombre significatif d'organismes utilisent la médiation culturelle dans une volonté d'inclusion sociale (Fourcade, 2014).

Le projet Culture de rue, dont il est question dans ce rapport de recherche (une étude de cas), avait comme objectif, à partir d'un projet de médiation culturelle, de créer des ponts auprès de personnes en situation d'itinérance. Le projet a mis sur pied des ateliers d'initiation aux arts et s'adressait aux personnes en situation d'itinérance sur le territoire de la ville de Saint-Jérôme. Ce rapport présente le projet dans son ensemble – de l'idée à l'innovation. Le rapport est divisé en 7 volets. Le premier volet décrit le projet et le contexte socioculturel de Saint-Jérôme et le mandat des chercheuses dans ce projet. Le second volet porte sur l'itinérance comme phénomène social complexe. Cette partie s'attarde plus spécifiquement à présenter une typologie de l'itinérance, à discuter de certains facteurs pouvant conduire à une situation d'itinérance, et les problèmes sociaux, de santé et

¹ Les personnes collaboratrices à cette étude ont été identifiées par un numéro pour préserver leur anonymat. Elles ont toutes joué un rôle différent dans le projet Culture de rue, voici leur statut dans ce cadre : organisatrice communautaire P1; responsable du projet P2 ; médiateur.trice.s culturel.le.s (P3-P4-P5) ; coordonnatrice du projet (P6); intervenantes sociales (P7-P8); participante aux ateliers en situation d'itinérance (P9).

judiciaires qui souvent en découlent. Le volet 3 présente le cadre théorique et méthodologique du projet. Le volet 4, la présentation des résultats, dévoile les résultats en regard des objectifs du projet : 1) Décrire les pratiques de médiation culturelle de Culture de rue ; 2) Identifier les processus sociaux à l'œuvre dans les ateliers d'initiation aux arts de Culture de rue ; 3) Comprendre comment et dans quelles mesures ces processus engendrent des effets dans la vie quotidienne des personnes en situation d'itinérance ; et 4) Documenter les défis et les enjeux dans la mise en œuvre du projet (les mécanismes de collaboration, recrutement, gestion de projets, financements). Le volet 5, la discussion, traite des résultats et propose des pistes de réflexion et des recommandations découlant principalement des entretiens. Et enfin, en dernière partie, une synthèse des éléments discutés et une prospective pour les suites à donner à ce projet.

LE PROJET ET CONTEXTE SOCIOCULTUREL DE SAINT-JÉRÔME

Le Théâtre Gilles-Vigneault a ouvert ses portes en plein cœur du centre-ville en novembre 2017. Le théâtre est un diffuseur pluridisciplinaire, donc une salle de spectacle diffusant les arts vivants : de la danse, de la chanson, de l'humour, du théâtre, etc. L'organisme, Diffusion En Scène, en est le propriétaire et le gestionnaire. Ils ont comme mission la diffusion de ces différentes formes d'arts vivants, et ce, dans un souci de les rendre accessibles et inclusifs. De là, les efforts de démocratisation et d'accessibilité aux œuvres pour lutter contre l'exclusion culturelle. Pour construire le Théâtre Gilles Vigneault, il a fallu détruire une bâtisse qui était un lieu d'hébergement d'urgence ; lieu déterminant pour les personnes en situation d'itinérance. Il y a donc une cohabitation avec les personnes en situation de vulnérabilité et d'itinérance. Le projet Culture de rue découle de sa mission sociale et d'une volonté d'établir un « dialogue » avec les personnes en situation de précarité du territoire.

Le maintien d'une mixité sociale, en contexte d'embourgeoisement du quartier de la culture et des savoirs, est une préoccupation pour la ville de Saint-Jérôme. Les ressources communautaires de première ligne sont bien présentes à Saint-Jérôme et accomplissent un

travail colossal. Mais les ressources culturelles s'adressant spécifiquement aux citoyens en situation de vulnérabilité, depuis la fermeture de l'organisme *Ici par les arts* en 2014, sont quasi inexistantes. Diffusion En Scène, propriétaire et gestionnaire du Théâtre Gilles-Vigneault, souhaite, dans sa vision artistique, pallier ce vide et favoriser l'accessibilité des citoyens à la programmation. Pour ce faire, entre autres mesures, des tarifs spéciaux pour les moins de trente ans sont offerts, des partenariats sont établis avec des établissements d'enseignement du territoire et lorsque possible, des billets sont gratuitement distribués à des organismes communautaires. Mais l'accessibilité aux arts demeure quand même limitée pour les personnes en situation de vulnérabilité. Pourtant, Le théâtre, comme l'indique la responsable de projet (P2), est un lieu citoyen, mais souvent ceux qui le fréquentent sont ceux qui en ont les moyens. Or, l'organisme s'inscrit également dans une mission d'agent de changement – ou du moins de mieux-être – au sein de la communauté. Inspiré par le projet du Cirque social Hors-Piste, une demande de subvention a été soumise pour l'appel de projets culture et inclusion du ministère de la Culture et des Communications découlant du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) ; projets faisant le pont entre le social et le culturel. Les forces du milieu ont été fédérées autour du présent projet (P1). Des acteurs du milieu ont été consultés, des lettres d'appuis ont été demandées aux partenaires pour la demande de subvention. De nombreux organismes de la communauté, sociaux, culturels et académiques, se sont joints à la demande de subvention signifiant la pertinence d'un tel projet. D'ailleurs, certains diront que le partenariat intersectoriel, le maillage entre les univers social, culturel et académique s'inscrit comme une force de ce projet ; des silos se sont déconstruits (P1).

La subvention a finalement été obtenue. C'est dans l'idée de créer des ponts avec la communauté et de permettre aux personnes en situation de vulnérabilité d'accéder aux ressources culturelles de la communauté que le projet a pris naissance, comme l'a souligné le promoteur du projet « il nous importe de faire du Théâtre Gilles-Vigneault un projet inclusif où chaque membre de la communauté pourra se sentir concerné par nos activités. Nous voulons lutter contre l'exclusion culturelle et s'assurer que ce lieu trouve écho chez l'ensemble des citoyens indépendamment de leurs conditions sociales, physiques, éducationnelles et économiques » (Théâtre Gilles Vigneault, s.d.).

LA PANDÉMIE

La mise en œuvre du projet a été retardée d'une année par la pandémie. Comme à plusieurs endroits au Québec, à Saint-Jérôme, un refuge d'urgence a été mis en place durant la pandémie visant à regrouper les personnes en un même endroit, entraînant du même coup des enjeux de cohabitation. Toutefois, voyant les besoins des personnes hébergées dans le refuge à l'église Sainte-Paule à Saint-Jérôme, l'organisatrice communautaire et la responsable du projet (P1 et P2) – identifiées à titre de personnes clés - ont décidé de le démarrer en revoyant les modalités – le lieu, les activités, la fréquence, etc. Les activités devaient initialement se dérouler dans les locaux du théâtre Gilles-Vigneault, mais elles ont finalement eu lieu au sein même du refuge, à l'intérieur les journées de pluie, et à l'extérieur, dans la cour de l'église, par beau temps. Pour respecter les mesures sanitaires, la santé publique a été sollicitée. Un déroulement très détaillé des activités fut requis. Puis, la santé publique a émis des recommandations avec des modalités adaptées à celui-ci. Il faut souligner que les directives ministérielles étaient plus souples en regard des personnes en situation d'itinérance.

LA MISE EN CONTEXTE DU MANDAT DES CHERCHEURES

Culture de rue est un projet novateur – une innovation sociale et locale. Il s'appuie sur des principes d'alliance, de collaboration, de réseautage, de croisement des savoirs de plusieurs champs disciplinaires (Culture pour tous, s.d.). Il a réuni des acteurs du milieu des arts, de la santé et des services sociaux provenant des milieux institutionnels et communautaires.

Ce projet s'inscrit également dans les objectifs de l'Agenda 21, soit dans une visée de développement culturel intégré et durable et d'inclusion sociale. La culture étant le 4^e pilier du développement durable (CGLU). Dans la perspective de documenter le projet, des chercheuses de l'UQO ont été sollicitées. Un devis scientifique de recherche a été construit. L'obtention d'un certificat éthique a été nécessaire pour procéder à la recherche. Ce rapport est le résultat de la démarche de recherche réalisée en 2021-2022. Les objectifs du projet de recherche visaient à comprendre comment est vécue l'expérience, ainsi que les effets

produits de la médiation culturelle, dans le cadre de la participation aux ateliers d'initiation aux arts de Culture de rue.

L'ITINÉRANCE

L'itinérance est un phénomène complexe. Plusieurs déterminants sont en jeu. Les personnes confrontées vivent souvent de multiples difficultés, notamment financières, de maintien en logement, de santé physique, santé mentale, de dépendances, de problèmes cognitifs ou de comportements. (Gaetz *et al.*, 2012). Vivre une situation d'itinérance entraîne un stress énorme et ne relève d'un choix que très rarement (Gaetz *et al.*, 2012). Il existe une typologie pour qualifier l'itinérance. L'itinérance est caractérisée par sa fréquence – transitoire, cyclique ou chronique (Echenberg et Jensen, 2008). Transitoire signifie temporaire, cyclique réfère à un va-et-vient, un aller-retour entre la rue et le logement, et chronique se rapporte à vivre sans logement dans la longue durée. L'itinérance se définit également par son degré d'intensité – absolue, cachée ou relative (Echenberg et Jensen, 2008). On parle d'itinérance absolue pour les personnes vivant dans la rue ou en refuges d'urgence ; d'itinérance cachée - un degré intermédiaire souvent rapporté comme le *couch surfing* - pour les personnes ayant un toit, mais pas de chez soi (elles vivent chez des proches, des connaissances voire même des personnes étrangères) ; d'itinérance relative pour les personnes qui possèdent un logement, mais non sécuritaire ou qui sont à risque de le perdre (Echenberg et Jensen, 2008 ; Grenier, 2019a). Selon certaines statistiques, 80 % des personnes sans-abris canadiennes vivent une itinérance cachée ; un phénomène méconnu et peu documenté. Ces personnes sont invisibles, mais sont confrontées à des conditions de vie difficiles (rond-point de l'itinérance, s.d., s.p.).

L'Observatoire canadien sur l'itinérance propose également une typologie : 1) les personnes sans-abri ; 2) les personnes utilisant les refuges d'urgence (incluant refuges d'urgence de nuit et refuges pour les personnes victimes de violence) ; 3) les personnes logées temporairement ; et 4) les personnes à risque d'itinérance (Gaetz *et al.*, 2012). La qualité du logement s'estime par la stabilité de celui-ci, sa permanence (en exemple, posséder un bail d'un an ou avoir le statut de propriétaire) et sa convenance (Grenier, Thibault, Bourque, Blackburn et Grenier, 2019b).

L'itinérance peut donc prendre diverses formes, comme il a été dit plus haut, et découle de facteurs cumulatifs – sociaux, structurels et individuels – qui entraînent des conséquences dans le parcours de vie des personnes (MSSS, 2014; Bergheul, 2015 ; Hurtubise et Roy, 2007; Grenier et al., 2020).

La définition donnée à l'itinérance ne fait pas consensus (Laberge et Roy, 1994a). Dans sa politique nationale de lutte à l'itinérance, adoptée en 2014, le gouvernement du Québec la définit comme suit : « L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté» (p.30).

Les parcours des personnes en situation d'itinérance sont singuliers, mais ces personnes possèdent des vulnérabilités communes sur le plan du logement, du revenu et de la santé (MSSS, 2008). Elles sont donc vulnérables « en lien avec le cadre dans lequel elles évoluent » (Zwick Monney et Grimard, 2015, p. 50). Au regard de leur situation, les personnes vivent souvent plusieurs problèmes associés qui souvent s'amplifient tout au long de leur parcours, tel que des problèmes de santé mentale, de santé physique, de dépendance et de judiciarisation (MSSS, 2008). D'ailleurs, une étude de Hwang et al. (2009) démontre que les personnes vivant en refuge, maison de chambre ou hôtel sont associées à une mortalité plus élevée sur la base du faible revenu. Les personnes font également l'objet de discrimination, de marginalisation et d'exclusion sociale (MSSS, 2008). Dans cette perspective, « l'exclusion peut se mesurer par le cumul de désavantages quant aux ressources personnelles » (Da Cunha dans Soulet, 2007, p. 36). Cette opinion est également partagée par Paugam et Gallie (2000 cité par Silver, 2007, p. 12) :

«Social exclusion refers to a situation where people suffer from cumulative disadvantages of labour market marginalization, poverty and social isolation. The different aspects of deprivation become mutually reinforcing over time, leading to a downward spiral in which the individual comes to have neither the economic nor the social resources needed to participate in their society or to retain a sense of social worth.»

Être en situation d'itinérance demeure une épreuve. La pandémie s'est révélée extrêmement difficile pour ces personnes « les défis auxquels font face les personnes en situation d'itinérance pour assurer leurs subsistances se multiplient. La fermeture des commerces les prive de lieux où il est possible d'obtenir un peu d'aide pour leur besoin de base » (Jetté et Paré-Tremblay, 2022, p. 213).

LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

CADRE THÉORIQUE

La recherche s'inscrit dans un contexte de médiation culturelle. La médiation culturelle est définie ici comme étant « située à l'interstice du social et du culturel, la médiation culturelle mise sur le pouvoir des arts et de la culture dans leur propension à apporter du changement dans la société et dans la vie sociale des personnes, notamment des plus vulnérables » (Belhadj-ziane, Allaire, Morin, 2015, p. 17). « Les pratiques de médiation culturelle s'incarnent dans des activités et des projets [artistiques ou culturels] qui misent sur la participation pour stimuler la rencontre des citoyens et des publics avec une diversité d'expériences » (Quintas, Fourcade et Provonost, 2014, p. 2). Considérée dans ses effets comme un moyen de briser l'isolement par la création de liens sociaux et de solidarité, sa logique d'action consiste à « créer des ponts entre l'art, la culture et la société » (Lafortune, 2012, p.21), dans une perspective de participation à la vie sociale et culturelle. Il s'agit alors de favoriser la transmission et l'appropriation de la culture par la mise en œuvre d'un processus d'accompagnement des citoyens vers une participation à des activités ou à des projets culturels et artistiques en tant que collaborateurs, cocréateurs ou spectateurs, de manière à ce qu'ils puissent devenir de véritables acteurs culturels (Fourcade, 2014), autour de nouvelles formes de sociabilité (Langevin-Tétrault et Martineau, 2007).

Le rôle du médiateur est de « favoriser les liens entre l'objet culturel (production matérielle, processus créateur...) et les gens » (Culture pour tous, s.d., s.p.). Il adopte différents rôles, selon les projets : informateur, accompagnateur, pédagogue, etc., et selon la spécificité des contextes – social, artistique et culturel – et des publics cibles. Son travail se module en conséquence.

Ce processus amène les citoyens à vivre une expérience sociale leur permettant de prendre conscience de leur potentiel, de s'exprimer dans l'espace public, de développer des aspirations au changement ou de contrôler diverses sphères de leur vie (Belhadj-ziane, 2017). Sa finalité vise moins l'œuvre artistique ou culturelle, mais davantage la relation entre des personnes, ainsi qu'entre des personnes et des institutions (Caune, 2006) n'ayant pas l'habitude de se côtoyer. La rencontre, l'échange et la reconnaissance sont ainsi au cœur de la philosophie d'action de cette pratique (Fontan et Quintas, 2007).

La médiation culturelle est un moyen pour faire face à la déstructuration des liens sociaux et renouer avec les principes de démocratie culturelle. La médiation culturelle crée des opportunités d'échanges et de rencontres autour de l'art et de la culture, une mise en relation entre personnes : rencontre, échange et reconnaissance sont au cœur de la philosophie d'action de cette pratique (Fontan et Quintas, 2007).

L'art et la culture sont un droit fondamental, soit le droit de participer à la vie culturelle. Un élément central et vital de l'expérience humaine.

La Culture s'inscrit comme le 4^e pilier du développement durable. Le Québec a signé un engagement formel sur cette Charte. On néglige trop souvent les retombes positives de la culture sur les personnes et la collectivité. Des retombées positives sont identifiées pour les personnes : elle agit positivement sur le mieux-être ; augmente l'estime de soi ; vécue en collectif, l'expérience peut favoriser l'émergence d'un réseau de soutien social et produire un sentiment d'appartenance (Sapouna et Pamer, 2016 ; Young, Camic et Tischler, 2016 ; Zitcer, Hawkins et Vakharia, 2016).

Or, sachant que l'itinérance est l'aboutissement d'exclusions et le résultat d'une dégradation du tissu social (P1), la culture permet de créer des ponts et de renforcer des liens. Le médium artistique permet de penser et de faire autrement et de dépasser les stratégies classiques d'intervention. Ainsi, la philosophie d'action de Culture de rue permet d'atteindre ces objectifs : *«La culture peu importe sa forme ça nous rejoint tous... c'est*

peut-être une voie pour renforcer le tissu social de la communauté et peut être aussi un point d'ancrage » (P1).

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

De nature qualitative et de type exploratoire, ce projet de recherche consiste à réaliser une étude de cas de Culture de rue.

L'objectif général de la recherche, tel que présenté plus haut, était de :

Décrire et comprendre l'expérience vécue par les personnes en situation d'itinérance dans le cadre de leur participation aux ateliers d'initiation aux arts de Culture de rue.

Les objectifs spécifiques visaient à :

1. Décrire les pratiques de médiation culturelle de Culture de rue ;
2. Identifier les processus sociaux à l'œuvre dans les ateliers d'initiation aux arts de Culture de rue
3. Comprendre comment et dans quelles mesures ces processus engendrent des effets pour les participant.e.s
4. Documenter les défis et les enjeux dans la mise en œuvre du projet (les mécanismes de collaboration, recrutement, gestion de projets, financements).

Afin de comprendre l'expérience vécue de la médiation, des entretiens ont été réalisés auprès de cinq catégories de collaborateur.trice.s : 1) les personnes clés impliquées dans Culture de rue ; 2) les médiateur.trice.s culturel.l.e.s ; 3) la coordonnatrice du projet ; 4) les intervenantes sociales ; 5) la participante aux ateliers artistiques ;

1) Les personnes clés impliquées dans Culture de rue

Un groupe de discussion avec l'organisatrice communautaire et la responsable de projet impliquées (N= 2) [90 min, par visioconférence].

2) Médiateur.trice.s culturel.l.e.s

Un groupe de discussion avec les 3 médiateur.trice.s culturel.le.s attiré.e.s aux ateliers artistiques (N=3) [120 min, par visioconférence].

3) Coordonnatrice du projet

Un entretien individuel avec la coordonnatrice de projet [90 min, par visioconférence].

4) Intervenantes sociales

Un entretien individuel avec une des intervenantes (N=1) [60 min, par visioconférence].

La deuxième intervenante a été rencontrée en même temps que la participante aux ateliers.

5) Participante aux ateliers

Un entretien tenu en présentiel (N=1) [60 min].

De plus, une observation directe, in situ, a été réalisée sur site durant un atelier de musique.

Les groupes de discussion ont donc eu lieu, pour la plupart, à distance via la plateforme Zoom, afin de répondre aux mesures de distanciation. Les personnes étaient libres de participer. Les groupes de discussion ont été enregistrés sur support vidéo. Une synthèse de chaque entretien a été retranscrite, codifiée et a fait l'objet d'une analyse thématique.

ADAPTATION DES PROCESSUS DE MEDIATION ET DE RECHERCHE DANS LE PROJET

Adaptation du projet au contexte

L'idée initiale

L'équipe de Diffusion En Scène espérait, avec le projet Culture de rue, établir des ponts avec la communauté. L'idée du projet initial était que les gens de la rue s'approprient les espaces. Il était souhaité d'ouvrir les portes; de leur donner le goût de voir des spectacles – une idée axée sur le développement public.

L'esprit de ce projet était surtout d'éveiller la curiosité et le plaisir de la pratique des arts et de la culture, par le biais de la médiation culturelle, sans qu'il n'y ait de pression d'engagement ou de performance.

Le projet revisité

Avant de rédiger la demande de subvention, un consultant en art social a été contacté pour ses connaissances en lien avec une expérience similaire. Le consultant, à titre de médiateur, a aidé à l'élaboration du projet et orienté la responsable de projet vers certains médiateur.trice.s culturel.le.s. L'objectif, par rapport à l'idée initiale, a ainsi évolué et visait désormais à lutter contre l'exclusion culturelle, briser l'isolement des personnes, créer une relation de confiance, valoriser les compétences et créer des ponts avec les organismes partenaires du territoire.

Les ateliers devaient avoir lieu deux fois par mois, à raison de 90 minutes, les 2e et 3e semaines de chaque mois, de février à octobre, avec une pause en juillet. Le projet devait se conclure lors de l'événement de la Nuit des sans-abris. Les ateliers, permettant d'expérimenter différentes formes d'art, avaient été pensés de manière graduée. Il était prévu de débiter par l'art visuel, celui-ci étant moins engageant, et progressivement de faire entrer les arts vivants dans l'expérimentation, en terminant avec la danse, une forme plus engageante personnellement (P2). Avec la pandémie, le projet a été revisité et a dû prendre une nouvelle direction, en offrant des ateliers d'initiation aux arts aux personnes en situation de vulnérabilité de 16 ans et plus sur le territoire de la ville de Saint-Jérôme.

La responsable du projet et les médiateur.trice.s culturel.le.s ont alors adapté le déroulement, la programmation - voire le contenu des activités - pour rejoindre plus facilement le public cible. Plusieurs rencontres ont eu lieu avant le début des ateliers avec les médiateur.trice.s pour discuter du contenu et de la problématique de l'itinérance. Certain.e.s avaient des appréhensions, des craintes face à l'auditoire, nouveau pour la majorité.

Différentes formes d'expression artistiques ont été choisies : le conte, la musique et les arts visuels. Finalement, 9 ateliers ont eu lieu, en alternance à chaque semaine, durant 90

minutes chacun. Une exposition composée de photos prises durant les différents ateliers et des œuvres réalisées par les participants lors des ateliers d'art visuel s'est tenue dans les vitrines du théâtre entre le moment de la Nuit des sans-abris 2021 (15 octobre) et la fin de janvier 2022. Les œuvres ont été installées de manière à ce que l'exposition soit visible de l'extérieur du théâtre, donc accessible à tous.

Pour l'activité du conte, craignant un moins grand intérêt, des feuilles et des crayons à dessins ont été remis aux participants leur permettant de s'exprimer par l'écriture ou encore le dessin.

Déroulement du projet et participation

Les activités ont eu lieu principalement à l'extérieur, à cause des mesures sanitaires, et sur le site de l'église Sainte-Paule. Trois organismes cohabitaient sur le site de l'église – l'hébergement Fleur de Macadam pour l'hébergement de nuit, le Centre de jour de Saint-Jérôme durant la journée et le Book humanitaire avec sa roulotte pour le «drop-in». Les organismes étaient très occupés avec la pandémie et leurs propres enjeux et étaient donc moins disponibles pour s'occuper des activités. Les personnes qui fréquentaient la roulotte du Book humanitaire ont été principalement ciblées pour les ateliers, étant les personnes les plus marginalisées et en situation de grande précarité. Il y a eu certains enjeux de cohabitation avec une concentration plus grande de personnes en situation d'itinérance et le voisinage. Les ateliers artistiques ont peut-être alimenté certaines perceptions, préjugés et stigmatisations envers les personnes en situation d'itinérance concentrée dans le quartier (P1). Autre bémol, peut-être, l'église est excentrée du centre-ville de Saint-Jérôme et donc moins accessible et la promotion des ateliers a manqué de visibilité au sein de la communauté.

Le nombre de participants s'est révélé moindre que celui prévu. Donc, environ 5 à 10 participant.e.s par atelier étaient présents. Certains participants se présentaient chaque semaine, mais dans une faible proportion. On pouvait ainsi constater un roulement chez les participant.e.s

Les médiateur.trice.s et la coordonnatrice de projet ont dû adapter leurs activités chaque semaine. Les conditions sous-jacentes au contexte expliquent cette adaptation constante et nécessaire des médiateur.trice.s : c'est « *un écosystème en mouvance* » (P1).

Processus de recherche

L'équipe de recherche a dû revoir la méthodologie de recherche initiale à cause du contexte extraordinaire de la pandémie. Des observations étaient prévues pour l'ensemble des ateliers, ce qui n'a pas été possible. De même, le recrutement pour les entretiens avec les personnes ayant participé aux ateliers a été un défi. Une seule personne a été rejointe (P9), à l'aide d'une intervenante (P8), et a accepté d'être rencontrée, les autres participant.e.s n'étant plus joignables.

RÉSULTATS

Cette partie présente les résultats des entretiens, plus spécifiquement le contexte de la médiation, tel que vécu et observé et, en seconde partie, les effets produits et les dimensions à considérer pour offrir l'espace nécessaire à la parole et la création, où l'expression de soi et l'expression artistique sont encouragées (Rivard et al., 2018).

LE CONTEXTE

La mise en place des ateliers a exigé de la part de tous et toutes de la souplesse pour s'adapter aux règles sanitaires, mais également pour faire face aux enjeux quotidiens de l'itinérance : « *C'est ça l'itinérance, on peut pas faire de plan de match [...] Naviguer à l'aveugle, de s'adapter [...] ça demandé beaucoup de souplesse et d'adaptation* » (P1); « *Il ne faut pas être rigide pour faire ce type de contrat là* » (P5).

La coordonnatrice du projet rapporte : « *J'ai dû changer mes attentes* » (P6). Les ambitions du début du projet n'étaient pas compatibles avec la réalité des gens, comme souligné ci-dessous : « *La compréhension du projet a changé au fur et à mesure qu'on était sur le terrain* » (P6); « *J'ajustais mon vocabulaire. J'ai fait un travail d'adaptation* » (P3) ;

« Je suis arrivée comme dans une page blanche... je n'avais pas d'attente » (P3).

LES EFFETS

L'expérience vécue et rapportée des ateliers

Quatre (4) dimensions ressortent de l'entretien réalisé avec une participante :

Une occasion d'exprimer ses émotions (introspection, bien-être dans l'instant) :

« Parler de nos émotions, ça vas-tu me faire du bien ? Bon, j'ai rien à perdre, je vais le faire. Puis, quand je suis ressortie de l'atelier, je me suis dit « t'as parlé (...) », mais criss que ça fait du bien ! » J'ai parlé de mon père, j'ai parlé de mon fils » (P9).

« Après l'atelier... que ça fait du bien » (P9)

« J'aimerais qu'il y ait d'autres ateliers, plutôt des ateliers pour que les personnes puissent plus s'exprimer, soit par le dessin, par le scrapbooking, qu'est-ce que tu aimes dans ta vie, puis tu colles (...) ou un sujet comme comment te sortir de l'itinérance, mais y en a d'autres (...), y a pas besoin de matériel à 500 pièces, une feuille de papier et un crayon ça peut aider, tu peux écrire tes émotions » (P9).

Se sentir écouté

« Je me suis sentie écoutée, ça m'a fait du bien, parce que dans les hébergements des fois, les gens qui travaillent sont occupés, ils peuvent pas, ils ont pas le temps, ils ont d'autres mondes, puis on se sent isolés, puis là on dirait qu'y'a pas personne qui nous écoute » (P9).

Trouver du sens

« Faut que tu t'accroches à quelque chose [...] « Si j'ai rien à faire de la semaine, mais j'ai au moins l'atelier » (P9).



Puis quand t'as pas de famille, comme moi, je suis toute seule, il faut que tu t'accroches à quelque chose, il faut qu'il se passe quelque chose parce que la vie n'est pas tout le temps rose ; puis les ateliers c'est ça que ça m'a permis » (P9)

Un moment de répit

« Je vois pas ça (les ateliers) comme une distraction, mais comme un moment de paix, comme si j'allais me recueillir dans une église, je me casse pas la tête ; à l'atelier, je fais ce qu'elle me demande, puis je me casse pas la tête » (P9).

Même si les objectifs initiaux du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) n'ont pas été atteints comme attendu, le projet a eu des effets sur l'ensemble des personnes collaboratrices, et ce, peu importe leur rôle et statut, au sein du projet.

L'expérience des médiateurs aux ateliers

Neuf (9) dimensions découlent des entretiens réalisés avec les collaborateur.trice.s: médiateur.trice.s, intervenantes, coordonnatrice, et responsables de projet et participante.

Mieux-être

Pour les médiateur.trice.s, certain.e.s ont remarqué que les ateliers procuraient différents effets, un bien-être dans l'instant (P3-P5)

« Une fois on est arrivé à un atelier de musique. Ça allait mal. Il y avait eu 3 crises dans la journée tout le monde était très tendu. Il y avait deux ou trois personnes qui criaient autour. Et peu à peu les médiateur.trice.s ont commencé à jouer de la musique. Et peu à peu on a senti qu'il n'y avait plus de cris et les gens étaient plus calmes [...] Les gens qui étaient autour se sont calmés [...] ça a apporté quelque chose de paisible » (P5).

Expression des émotions

Selon une répondante, les activités de médiation ont permis de « *Délier la gêne, les émotions et les relations [...] la musique est une belle façon d'exprimer leurs émotions* » (P5).

Créer des liens

La médiation favorise la création de liens entre les personnes (P6, P2) : « *Il y a eu des moments de connexion. Un jeune qui est venu a créé des belles œuvres. Il était très présent lorsqu'il était là* » P6; « *le temps qu'il était là, il ne consommait pas [...] Pour lui [c'était] quelque chose de riche de partager ce moment avec d'autres personnes et avec lui-même* » (P6).



Au final c'est des liens... et c'est déjà énorme » (P2).

« *Lorsque les gens essaient eux-mêmes, c'est magique. C'est une complicité. Heureux de partager ce que je fais* » (P4).



La base c'est la rencontre devant une personne qui parle et une personne qui écoute et éventuellement la parole vas être échangée. C'est d'abord ça un lien social. Si j'ai le sentiment d'existence d'un lien social chaleureux, pour moi c'est bon » (P3).

« *L'art comme moyen de rencontre, en petit groupe* » (P3).

Créer entraîne parfois les participant.e.s à se percevoir entre-elles différemment. Les créations ont généré des discussions entre les participant.e.s, et ont permis de montrer d'autres dimensions d'eux et d'elles-mêmes (P7).

Les personnes sont unanimes sur le fait qu'une certaine zone de confort s'est installée, graduellement, au fil des ateliers (P2). Au moment du conte « *Des gens attendaient... ç'a ouvert la porte à des confidences très personnelles. Une zone de confiance [...] Les gens étaient attentifs sous l'arbre* » (P2) ; « *les gens ont été attentifs, calmes, ils écoutaient, c'était respectueux entre eux* » ; une « *magie s'opère dans les contes. Les gens voyagent. Ça permet de s'évader, de pas être pris dans leur difficulté immédiate, mais de faire réfléchir, qui touche, qui amène à se positionner, s'identifier* » (P3)

« *Ç'a englobé tous les gens ... autant les gênées que les extrovertis, assis en rond [...] les gens partageaient leur vécu, c'était touchant. On était en profondeur dans leurs émotions* » (P8).

Démocratiser l'art

L'idée de démocratiser l'art est partagée par l'ensemble des médiateur.trice.s culturel.le.s. «Hors des lieux traditionnels » (P3), «ils étaient comme ils étaient» (P5) ; il existe une relation entre le.la médiateur.trice et le public.



Hors des lieux traditionnels réservés au spectacle. Ça change tout. On crée – une communauté se crée autour de l'activité. Rapports différents – peut réagir, commenter... change la définition de l'art comme quelque chose de séparé du réel et du quotidien » (P3).

« *Pas le décorum de la salle de spectacle – car on va dans un milieu. Normalement les gens se vêtissent. Comme eux on ne leur a pas demandé de se mettre beau pour aller dans*

une salle de spectacle. Ils étaient comme ils étaient. On leur amenait quelque chose. Important pour démocratiser » (P5).

« J'aurais aimé les faire conter... en gros vraiment une bonne expérience » (P3).

A permis de mieux connaître les réalités des personnes : changement de perspectives

Certains médiateur.trice.s n'avaient jamais travaillé avec ces personnes. Les rencontres avec l'intervenante avant le démarrage pour voir le contenu, les problématiques, se familiariser avec l'itinérance ont été aidantes. Et au fur et à mesure des ateliers, il y a eu un changement de regard ; l'une d'entre elles a même changé le contenu et l'a axé sur une plus grande réciprocité des échanges, démontrant une sensibilité à l'autre (P5). En somme, *« La compréhension du projet a changé au fur et à mesure qu'on était sur le terrain » (P6).*



L'impression de « découvrir quelque chose de nouveau – voir quelque chose de l'intérieur » (P4).

De se côtoyer a permis de déconstruire des préjugés, de changer son regard

Le projet, pour certain.e.s médiateur.trice.s, a permis d'aller vers les personnes en situation d'itinérance (P4-P5) et de développer une plus grande aisance face à eux (P6). Plusieurs témoignages vont en ce sens : *« Ça change une partie de mon regard sur le monde » (P5).*

Pour une responsable (P2) *« Ça m'a persuadée que ça vaut la peine. Qu'il y a quelque chose à faire [...] C'est des personnes. À partir du moment que tu es conscient, ça permet de comprendre les problématiques de l'autre. »*



Le développement d'une confiance personnelle, en ma capacité d'adaptation. [...] ça amène la confiance, abattre certains préjugés, et d'avoir des échanges avec des gens qui ont 15 vies derrière eux pour une seule vie [...] Gratitude pour la vie dans laquelle nous sommes [...] c'est nettement différent que de regarder le show du refuge » (P4).

« Ç'a développé beaucoup ma confiance, la confiance dans mon art, capacité de relation a priori avec les clientèles difficiles. Confiance envers les sans-abris. J'avais beaucoup de préjugés. Ils avaient tous une réflexion sur eux même. Ce n'est pas du monde niaiseux. Je les ai trouvés très touchants » (P3).

Plusieurs témoignages des personnes collaboratrices indiquent qu'elles ont été touchées par la réalité des personnes. Elles ont également pu assister à « *de beaux moments* » (P6), « *à de la légèreté* » (P6), mais aussi à des moments de souffrance ; « *Moments difficiles et beaux. Le temps qu'on est ici avec eux, de créer des moments positifs et de partager ces moments avec les participants* » (P6) ; « *Mets de la joie et de la couleur dans leur vie* » (P8) ; « *on est dans autre chose que de la survie [...] tu es dans ton épanouissement, croire en toi, ce que tu es capable de faire, que tu vaux la peine* » (P7).

Défis pour les médiateur.trice.s

Au-delà de la pandémie, les défis ont été nombreux pour les médiateur.trice.s culturel.le.s : « *Demande de l'expérience, patience, confiance dans le travail pour savoir comment s'ajuster et improviser. Demande au fond beaucoup d'espoir. Croire d'une façon ou d'une autre ce que tu fais. C'est tellement dur... Espoir que les rencontres et la présence et le souci portent dans la vie des gens. Ça prend de l'Amour pour les gens. Il faut aimer les gens pour faire ce travail là, de façon générale* » (P3).



« Espoir que les rencontres et la présence et le souci portent dans la vie des gens. Ça prend de l'Amour pour les gens » (P3).

« De créer une espèce d'interaction et de dialogue. J'ai créé des énigmes. ... ç'a beaucoup aidé » (P3).

Les médiateur.trice.s n'ont pas pu faire de progressions dans les activités. Personne n'était présent d'une activité à l'autre, sauf deux (P4-P5). De plus, la participation était inégale d'une semaine à l'autre (P5).

Aussi, l'état de réceptivité et d'humeur était changeant d'une semaine à l'autre; aucune prévisibilité possible (P4-P5).

Certains citoyens du voisinage ont eu des commentaires plus négatifs en regard du bruit fait durant les ateliers, des jugements ont été portés (P7).

Projet porteur

À la question relative à la poursuite ou non du projet, les réponses sont unanimes, malgré l'organisation : « *Tout geste de semer de la joie dans les gens souffrants ça peut porter fruit [...] [ça] change peut-être leur rapport à eux-mêmes* » (P8). La médiation devient pour une des intervenantes une occasion d'interagir et un levier pour l'intervention (P7).



« Moi je le vois gagnant [le projet], même s'il n'y a pas eu 26000 participants. Oui, je le referais. [...] C'est un projet porteur qui les met en lumière, démontrant d'autres facettes d'eux [elles] mêmes » (P7).

Des éléments à revoir

Selon une intervenante (P7), le projet gagnerait à être plus organisé, structuré « Il y a une forte tendance à penser qu'il ne faut pas trop organiser, mais c'est tout le contraire ».

Selon celle-ci, une exposition permet de mettre en valeur leur travail et s'inscrit comme un « *facteur de mobilisation* ».

Les intervenant.e.s gagneraient à venir, à s'impliquer « *C'est comme ça que tu crées des liens [...] dommage que les intervenant.e.s n'aient pas pris ça comme levier [...]* » (P7)

Les intervenant.e.s et les organismes devraient être mieux informés

Selon une intervenante (P8), un projet collectif pourrait être proposé, « *mettre leur touche ensemble, à leur manière. Ça pourrait être fait en plusieurs [journées] pendant un mois. Le lundi on vient créer ça ensemble.* »

Comment ces effets ce sont-ils produits ?

Les gens du théâtre avaient le désir de créer des liens avec la communauté. La médiation c'est aussi « *Créer des ponts entre des processus, entre des artistes et des personnes qui les regardent et qui participent* » (P6).

La désignation d'une coordonnatrice de projet avait pour but d'assurer une présence continue et familière à chaque médiation pour accueillir, aller vers les gens – « *Obtenir une petite information sur eux-elles* » (P6), les inviter à participer et expliquer l'atelier ; « *J'essayais de créer des liens pour qu'ils sachent que je suis là* » (P6).

« *Créer un dialogue avec les gens et d'avoir une compréhension d'où ils sont et de partir de là* » (P6).

Créer un espace de sécurité

Les médiateur.trice.s se sont adapté.es aux publics cibles pour mieux les rejoindre, créer le dialogue (P3, P4, P5) et un espace sécuritaire.



Créer un espace de sécurité pour s'exprimer... où il sentait qu'il pouvait parler et écouter. Créer de la confiance... confiance en eux » (P6) ; « Être bien dans un groupe, se sentir à l'aise... créer un contexte. Idée de respect, d'écoute et de bienveillance. Pas évident dans la vie des gens qu'on a rencontrés » (P3).

Derrière la pratique de la médiation culturelle existe un fondement, soit la pédagogie critique (P6). Une pédagogie qui invite à « *partir du point de la connaissance du participant. Reconnaître la richesse de ce qu'ils vivent. D'utiliser ça comme moteur pour les ateliers. Et en même temps Questionner. Utiliser le dialogue. Quand c'est possible d'ancrer le travail dans le dialogue. De faire en sorte que le participant soit au courant. Sans vouloir être trop romantique. On a tous des richesses et on n'est pas au courant. Le médiateur.trice peut avoir ce rôle de réveiller leur richesse, mais aussi leur pensée critique* » (P6).

D'ailleurs, pour une collaboratrice (P6) le fait d'avoir plusieurs rencontres et non une seule dans ce projet a été attirant. Même si les objectifs de départ n'ont pas été atteints dans l'ensemble, le projet a permis de créer des liens (P2).

Le regard et les perceptions des médiateur.trice.s se sont également transformés durant les ateliers, c'est également vrai pour les personnes participant.e.s. Les médiateur.trice.s étaient attendu.e.s par les participant.e.s lors des ateliers.

DISCUSSION

Le projet de départ a été proposé avec de bonnes intentions, de grandes idées qui n'étaient pas compatibles avec la réalité des gens, comme l'évoque une collaboratrice (P6), parce

que la réalité de la population cible était méconnue par les médiateurs.trice.s. Ainsi, comme le témoigne une médiatrice « *La compréhension du projet a changé au fur et à mesure qu'on était sur le terrain* » (P6).

Les médiateur.trice.s ont jonglé avec l'imprévisibilité et se sont adapté.es face aux dynamiques ou situations du moment et elles ont été multiples. C'est ici une grande force pour la réussite de la médiation. L'art permet de faire autrement et de dépasser les stratégies classiques d'intervention. Le cadre proposé dans la médiation s'éloigne des cadres normatifs habituels. L'accompagnement des médiateur.trice.s culturel.le.s vers l'activité artistique repose sur :

- La non-contrainte relative à la présence, à une participation active ;
- La liberté de créer, pas de « cours » formels (expérimentations, découvertes)
- La non-performance ;
- Le non-jugement ;
- La souplesse et la flexibilité ;
- La construction d'un lien de confiance (zone de confort, liberté de s'exprimer sans jugement) ;
- La valorisation des forces, des aspirations, des points de vue et des connaissances des personnes.

Les activités ont justement permis d'explorer la créativité, les forces, les aspirations des personnes et d'éviter les pièges de la stigmatisation, du jugement, de la comparaison avec la norme.

Les ateliers culturels « offrent un espace alternatif et inclusif de création, favorisant des apprentissages individuels et collectifs, par le biais des arts » (Rivard et al. 2018, p.7).

Les pratiques d'intervention sociale orientées vers l'expérience artistique sont encore trop souvent considérées par les institutions sociales comme de simples activités de divertissement ou d'amusement. Cette forme de pratique « [...] se situe dans le paradigme du « penser autrement » : « Penser autrement non seulement les solutions, mais aussi les

problèmes et les [personnes] qui doivent y faire face et puis aussi, repenser les pratiques d'intervention » (Rivard, 2007 : 61).

Or, étant donné le potentiel de ces actions tant du point de vue des retombées positives pour les personnes qu'au niveau du renouvellement des pratiques, il importe de prendre davantage au sérieux ces initiatives, telles que le projet Culture de rue, et de continuer à les expérimenter. Or, la pratique de médiation culturelle croisée à une approche centrée sur les forces constitue une avenue prometteuse pour l'intervention (Belhadj-ziane, 2017).

LA MEDIATION COMME LEVIER D'INTERVENTION.

L'Itinérance, comme l'indique l'organisatrice communautaire (P1), c'est l'aboutissement d'exclusions et le résultat d'une dégradation du tissu social. Or, comme le souligne cette dernière, la culture permet de créer des ponts et de renforcer des liens : « *La culture peu importe sa forme ça nous rejoint tous... c'est peut-être une voie pour renforcer le tissu social de la communauté et peut être aussi un point d'ancrage* » (P1).

L'organisatrice communautaire et la responsable de projet (P1 et P2) s'entendent pour souligner le fait qu'il faut travailler à réunir des collaborateurs autour du projet.



Contacter davantage de partenaires, créer des alliances, trouver une façon de solidifier l'écosystème du projet » (P2).

Le coût et la pérennité des retombées sont des aspects soulevés par certaines collaboratrices au projet (P1-P2) ; 9 ateliers c'est évidemment bien peu pour transformer une communauté. Or, un « *Projet porteur aurait pu laisser des traces durables dans la communauté, dans le quartier. Impliquer les citoyens, des employés de X, la culture ça rejoint tout le monde, c'est hyper rassembleur et ça permet de lutter contre les inégalités sociales. Faut penser à la pérennité* » (P1). Il a ainsi été évoqué (P1 et P2) que des activités en continu et pérennes,

permettraient des bénéfices durables. Culture de rue est une « *Démarche artistique et sociale porteuse de nouveaux horizons* » (P1).

Ce type de pratique demeure un « levier d'intervention supplémentaire [...] d'inclusion sociale [...] ; la médiation culturelle permet d'apporter de l'espoir, de créer une ouverture sur le monde, d'alimenter la réflexion » (Belhadj-ziane, Allaire et Morin, 2015, p. 9-12).

Or, la mobilisation des acteurs du milieu est un prérequis pour des retombées à plus long terme. De plus, comme l'évoque l'organisatrice communautaire (P1), une réflexion est nécessaire pour la suite, afin d'éviter les symptômes du financement par projet et sans suite. De plus, financer des recherches sur ces approches alternatives et prometteuses permettrait, comme l'évoque Rivard (2018, p. 80) « d'en saisir mieux les ressorts, de les situer dans le paysage de l'intervention et d'évaluer leur potentiel de transférabilité à d'autres milieux et d'autres populations. »

POUR LES CITOYENS ET CITOYENNES

Ce ne sont pas uniquement les personnes en situation de vulnérabilité qui bénéficient de ce type de projet, mais l'ensemble des Jérômiens. En brisant peu à peu les préjugés et les tabous, les citoyens cheminent vers une société plus tolérante, compréhensive et inclusive ; un mieux vivre ensemble.

Pour certain.e.s des collaborateur.trice.s, le projet se résume par l'intégration, ou encore la rencontre, la provoquer, l'initier...



Intégration ». *S'intégrer, intégrer les autres. Ça doit bénéficier à plus de monde que juste nous* » (P5) ; « *Créer un contexte favorable à la rencontre* » (P6).

De plus, les médiateur.trice.s qui sont aussi en contact avec ce public cible peuvent approfondir leur regard sur la société. L'expression artistique peut aussi amener les personnes et les intervenant.e.s à se (re)connaître sous un autre angle et ainsi approfondir leur relation.

Diffusion En Scène a comme projet de former les équipes du théâtre à mieux interagir avec ce public – les personnes en situation d'itinérance – qui cohabite autour et ainsi contribuer positivement au climat social du centre-ville.

PISTES DE REFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS

Certaines pistes de réflexion et des recommandations ont été faites par les personnes collaboratrices.

Plusieurs ont proposé davantage d'ateliers sur le long cours (pérennes), et un minimum de cinq (5), peut-être moins longs, et qu'ils soient plus inclusifs, en invitant les citoyen.ne.s, le voisinage, à participer.

Il a également été mentionné d'intégrer davantage de disciplines artistiques pour intéresser différents publics (P9).

De plus, alterner le lieu de prestation pourrait se révéler une option intéressante pour favoriser, encourager, la création de liens sociaux plus étendue et interpeller un plus large public.

Les médiations gagnent à avoir lieu au sein d'un organisme auquel « les [personnes] croient » (P7) – ont confiance. Mais au-delà de ce point, il faut cadrer davantage le déroulement des activités surtout avec certains publics.

La présence d'un.e intervenant.e est privilégiée et il faut préciser que la présence de la coordonnatrice de projet « *Ça nous reconfortait. Elle invitait, les saluait* » (P5).

Évidemment, l'identification d'un financement pérenne fait partie des essentiels pour la suite.

CONCLUSION

Le projet de médiation culturelle a exigé auprès de tous les acteurs un travail de maillage considérable. Et de surcroît, la pandémie n'a pas facilité sa mise en œuvre, bien au contraire. Le projet a dû être revu dans son contenu et sa forme. Toutefois, malgré sa révision, le projet demeure novateur – et a permis de rejoindre autrement une population stigmatisée et en marge en utilisant des moyens autres pour explorer leurs aspirations, leurs forces et leur créativité par l'art. L'intervention proposée s'éloigne ainsi de l'intervention plus classique – normative et parfois stigmatisante.

Même si les objectifs n'ont pas été dans l'ensemble atteints, tous.les les collaborateur.trice.s soulignent la portée du projet. Celui-ci a démontré que les perceptions se modifient, se transforment et évoluent dans l'interaction et les échanges possibles grâce à la médiation culturelle. La médiation devient donc un levier d'action pour moduler la qualité des liens sociaux au sein même d'une communauté malgré la distance qui les sépare. Le projet a ainsi permis de déconstruire certains préjugés liés à des représentations. Selon McAll, Chopart et Roy (1995 cités par CEPE, 2014, p.6) :

« Les institutions et les acteurs contribuent à mener « hors de la cité » les personnes qu'ils sont chargés d'aider. Cela nous amène à nous questionner sur les responsabilités de ces différents acteurs et institutions dans les processus d'exclusion en place dans la société. Les citoyens et citoyennes, les organisations intermédiaires, les municipalités et les gouvernements peuvent tous avoir des effets positifs ou négatifs sur les individus ou les groupes d'individus en fonction des actions qu'ils font, des politiques qu'ils mettent en œuvre, etc. »

Or, la collaboration intersectorielle a démontré les retombées positives d'un tel projet pour les personnes en situation d'itinérance et la communauté de Saint-Jérôme. Les défis ont été certes nombreux – de financement, de gestion du projet et de la pandémie, de formation et d'accompagnement. Toutefois, c'est une première.



Les gens n'ont pas besoin nécessairement d'aller au théâtre ou à l'expo, mais [les institutions doivent] aller sur le terrain et aller vers... qu'on n'attende pas des changements magiques. Le travail doit être fait par les institutions – aller vers... » (P2).

« *Aller vers* » (P2), comme nous le rappelle cette collaboratrice, aller à la rencontre des gens sur le terrain, tel que réalisé par les acteurs du projet Culture de rue.

Le Théâtre Gilles-Vigneault a obtenu le prix, par jury, de Médiation culturelle pour le projet Culture de rue. Le prix Médiation Culturelle, attribué par RIDEAU, association des diffuseurs professionnels en arts de la scène, « souligne donc l'ingéniosité du processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social, la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public. » (Théâtre Gilles Vigneault, 2022, s.p.).

Ce type de projet, pour des bénéfices durables, gagnerait à être pérenne par des activités en continu, et plus inclusives, en invitant les citoyen-ne-s ou le voisinage, par exemple, car « *9 ateliers c'est évidemment bien peu pour transformer une communauté. Un projet porteur aurait pu laisser des traces durables dans la communauté, dans le quartier. Impliquer les citoyens, des employés de [...], la culture, ça rejoint tout le monde, c'est hyper rassembleur et ça permet de lutter contre les inégalités sociales. Faut penser à la pérennité* » (P1).

L'objectif de bénéfices durable s'inscrit dans l'agenda 21 de la culture. En 2004, dans le cadre du Forum universel des cultures, à Barcelone, l'association internationale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) a présenté la mise en œuvre d'un Agenda 21 de la culture. Ce premier document à « vocation mondiale » met les bases « d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel » (Belhadjziane, Allaire et Morin, 2015, p.14) ; la culture devient ainsi le 4e pilier du développement

durable (Simard, 2018). L'Agenda 21 constitue « un cadre de référence [...] visant à faire de la culture une composante transversale majeure du développement durable intégrée à ses dimensions sociale, économique et environnementale » (MDDEP et BCDD, 2012, p.7). En signant l'Agenda 21, le Québec s'engage à inclure la culture dans leurs politiques de développement, et ce à tous les niveaux, dans le but de mettre en place des conditions favorables au développement durable (article 13) (MDDEP et BCDD, 2012).

Avec la fin de la pandémie, le retrait du financement COVID et le retrait des services qui avaient été mis en place durant cette période et une augmentation des personnes en situation d'itinérance et une aggravation des problèmes qu'elles vivent, les enjeux et défis sont majeurs pour ces personnes et l'ensemble de la communauté. Les projets de médiation peuvent encourager le « processus de (ré)affiliation sociale » (Rivard et al., 2018, p.80). La démarche derrière la médiation culturelle – centrée sur les forces, le développement de liens sociaux et du dialogue – est, au même titre que Culture de rue, « *porteuse de nouveaux horizons* » (P1).

RÉFÉRENCES

Belhadj-ziane, K., Allaire J.-F. et Morin, P. (2015). *Recherche évaluative de l'implantation de Cultures du coeur en Estrie : un projet de médiation culturelle dans le champ de l'intervention sociale*. Rapport final. Sherbrooke : CAU-CSSS-IUGS. Repéré à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2435793?docref=09WVGzKg7pM4wBJIEY8d5g>

Belhadj-ziane, K. (2017). Intégrer la médiation culturelle aux pratiques d'intervention sociale : vers un renouvellement du paradigme d'accompagnement en travail social. Dans B. Baldelli et K. Belhadj-ziane (Éds.). *Transformations sociales et transformations du travail social*. Paris, L'Harmattan. pp. 171-184

Bergheul, S. (2015). *Regards croisés sur l'itinérance*. Québec: PUQ.

Caune, J. (2006). *La démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*. Saint-Martin d'Hères, PUG.

CEPE (2014). *L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent Vers des pistes d'indicateurs d'exclusion sociale à partir de l'expérience de personnes en situation de pauvreté*, Québec, MESS.

Cités et gouvernements locaux unis (s.d). *La culture, quatrième pilier du développement durable*. Repéré à : https://www.agenda21culture.net/sites/default/files/files/documents/fr/zz_culture4pilierdd_fra.pdf

Culture pour tous (s.d.). *La médiation Culturelle*. Cellules régionales d'innovation en médiation Culturelle (CRIMC). Repéré à <https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/crimc/>

Diffusion en scène (2022). *Le théâtre Gilles-Vigneault remporte 2 prix lors de l'événement rideau*.

Repéré à <https://theatregillesvigneault.com/le-theatre-gilles-vigneault-remporte-2-prix/#:~:text=Saint%2DJ%C3%A9r%C3%B4me%20E2%80%93%20le%2018%20mai,et%20du%20prix%20M%C3%A9diation%20Culturelle>

Echenberg, H. et Jensen, H. (2009). *Risk Factors for Homelessness*. Ottawa, ON, CAN: Parliamentary Information and Research Service. Repéré à : <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/Risk%20Factors%20for%20Homelessness.pdf>

Fourcade M.-B. (2014), *Lexique : la médiation culturelle et ses mots-clés*, Montréal, Culture pour tous.

Fontan J et Quintas, E. (dirs.) (2007). Cahiers de l'action culturelle, « Regards croisés sur la médiation culturelle », 6(2), 1-42. Montréal : ARC. Repéré à https://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2012/11/regards_croises_sur_la_mediation_culturelle.pdf

Gaetz, S. (2012). *The Real Cost of Homelessness. Can we save money by doing the right thing?* (Le coût réel de l'itinérance : peut-on économiser de l'argent en faisant les bons choix?) Réseau canadien de recherches sur l'itinérance. Série de papiers #2

Grenier, J., Grenier, K., Thibault, S., Chamberland, M., Chénard, J., Bourque et Roy-Beauregard, S. (2020). Accompagnement de femmes en situation d'itinérance : pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec. *Sciences & Actions Sociales*, 13(1), 146-174. <https://www.cairn.info/revue-sciences-et-actions-sociales-2020-1-page-146.htm?ref=doi>

Grenier K. (2019a). *Trajectoires et identités de femmes en situation d'itinérance dans la région des Laurentides*, Mémoire, Saint-Jérôme, Université du Québec en Outaouais, Campus de Saint-Jérôme.

Grenier J., Thibault S., Bourque, M., Blackburn D. et Grenier K. (2019b). Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance. Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité », *Sciences et actions sociales*, 11, 1-22.

Grenier, J., Thibault, S., Chamberland, M., St-Germain, L., Chénard, J. et Bourque, M. (2019c). La pratique émergente de la Maison de Sophia et son effet sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord dans les Laurentides. Rapport de recherche, Université du Québec en Outaouais (UQO) et la collaboration de l'Université Laval et du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Homeless (n.d.), Les cause de l'itinérance, consulté le 22 mars 2019. Repéré à <https://www.rondpointdelitinerance.ca/itinerance/causes-de-litin%C3%A9rance>

Hwang, S. W., Kirst, M. J., Chiu, S., Tolomiczenko, G., Kiss, A., Cowan, L., et Levinson, W. (2009). Multidimensional social support and the health of homeless individuals. *Journal of urban health : bulletin of the New York Academy of Medicine*, 86(5), 791–803. Repéré à <https://doi.org/10.1007/s11524-009-9388-x>

Hurtubise, R., et Roy, S. (2007). *L'itinérance en question?* Dans R. Hurtubise et S. Roy (Éds.). Québec, Presses de l'Université du Québec.

Jetté, C. et Paré-Tremblay, A. (2022). Incidence de la COVID-19 sur l'organisme communautaire Plein-Milieu. Dans D. Maltais, J. Caillouette, J. Grenier et R. Fay (Éds). *Pratiques d'intervention sociale et pandémie. Innovation, mobilisation et transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 199-221.

Laberge, D. et Roy, S. (1994a). Marginalité et exclusion sociales : des lieux et des formes. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 5–9. Repéré à <https://doi.org/10.7202/1002205ar>

Laberge D. et Roy, S. (1994b). Interroger l’itinérance : stratégies et débats de recherche, *Cahier de recherche sociologique*, (22), 93-113. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/1994-n22-crs1516985/1002211ar/>

Lafortune, J.-M. (dir.). (2012). *La médiation culturelle : Le sens des mots et l’essence des pratiques*. Québec : Presses de l’Université du Québec.

Langevin-Tétrault, A. et Martineau, M.-N. (2007). La médiation culturelle au Québec : de l’engagement créatif aux contradictions furtives d’une pratique mitigée. *Cahiers de l’action culturelle*, 6(2), 1-40. Montréal : ARC

Ministère de la Culture et des Communications. (2013). *Agenda 21 de la culture du Québec*, Québec : Gouvernement du Québec Repéré à : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agenda21/A21C-Brochure-FR-2013.pdf>

Ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, Bureau de coordination du développement durable (2012). Cadre institutionnel du développement durable et développement d’une économie verte, Rapport du Québec, Québec, QC: Gouvernement du Québec. Repéré à <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/rio20/rapportQc-cadre-institutionnel.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014a). *L’itinérance au Québec. Premier portrait*. Québec, QC: Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2009). *Plan d’action interministériel en itinérance 2010-2013*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Poulin, I., Gauvin, É., Lévesque, I., Grenier, K., Grenier, J. et Belhadj-ziane, Z. (2022). Le projet Culture de rue. Communication, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux - CIUSSS – CHUS. Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=6Ggg9aM_ZNU

Quintas, E., Fourcade M.-B., et Pronovost, M. (2014). *La médiation culturelle en question*, Montréal : Culture pour Tous.

Rivard, J. (2007). *Le mouvement paradigmatique autour du phénomène des jeunes qui vivent des difficultés : l’exemple du programme Cirque du Monde*. Thèse de doctorat. Programme de Sciences humaines appliquées. Montréal : Université de Montréal.

Rivard, J., St-Pierre-Vinet, M., Lavoie, K., & l’équipe CC (2018). *Créations Collectives. Cirque social et pré-employabilité en 4 actes*. Montréal : Cirque Hors-Piste.

Sapouna, L., et Pamer, E. (2016). The transformative potential of the arts in mental health recovery – an Irish research project. *Arts & Health*, 8(1), 1 - 12.

Silver, H. (2007). The process of social exclusion: the dynamics of an evolving concept, CPRC Working Paper 95, Providence (États-Unis), Chronic Poverty Research Centre, Brown University.

Simard, L. (2018). Guide de gestion durable pour les organismes culturels. Un outil d'intégration des bonnes pratiques de gestion. Culture, dialogue et durabilité. Montréal, Qc : Québec. Repéré à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3579774>

Théâtre Gilles-Vigneault (s.d.). Vision artistique de Diffusion En Scène. Infolettre, Diffusion En Scène, Saint-Jérôme. Repéré, à : <https://theatregillesvigneault.com/diffusion-en-scene/vision-artistique-de-diffusion-en-scene/>

Ville de Montréal (s.d.). *La médiation culturelle. L'artiste, l'œuvre et le citoyen : la rencontre*. Montréal, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à <https://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/les-formes-de-la-mediation-culturelle/>

Young, R., Camic, P. M., and Tischler, V. (2016). The impact of community-based arts and health interventions on cognition in people with dementia: a systematic literature review. *Aging & mental health*, 20(4), 337–351. Repéré à <https://doi.org/10.1080/13607863.2015.1011080>

Zitcer, A., Hawkins, J., and Vakharia, N. (2016.) A Capabilities Approach to Arts and Culture? Theorizing Community Development in West Philadelphia. *Planning Theory and Practice*, 17(1), 35–51.

Zwick Monney, M. et Grimard, C. (2015). De la marginalité à la vulnérabilité : quels liens entre concepts, réalités et intervention sociale? *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 45–59. <https://doi.org/10.7202/1037678ar>